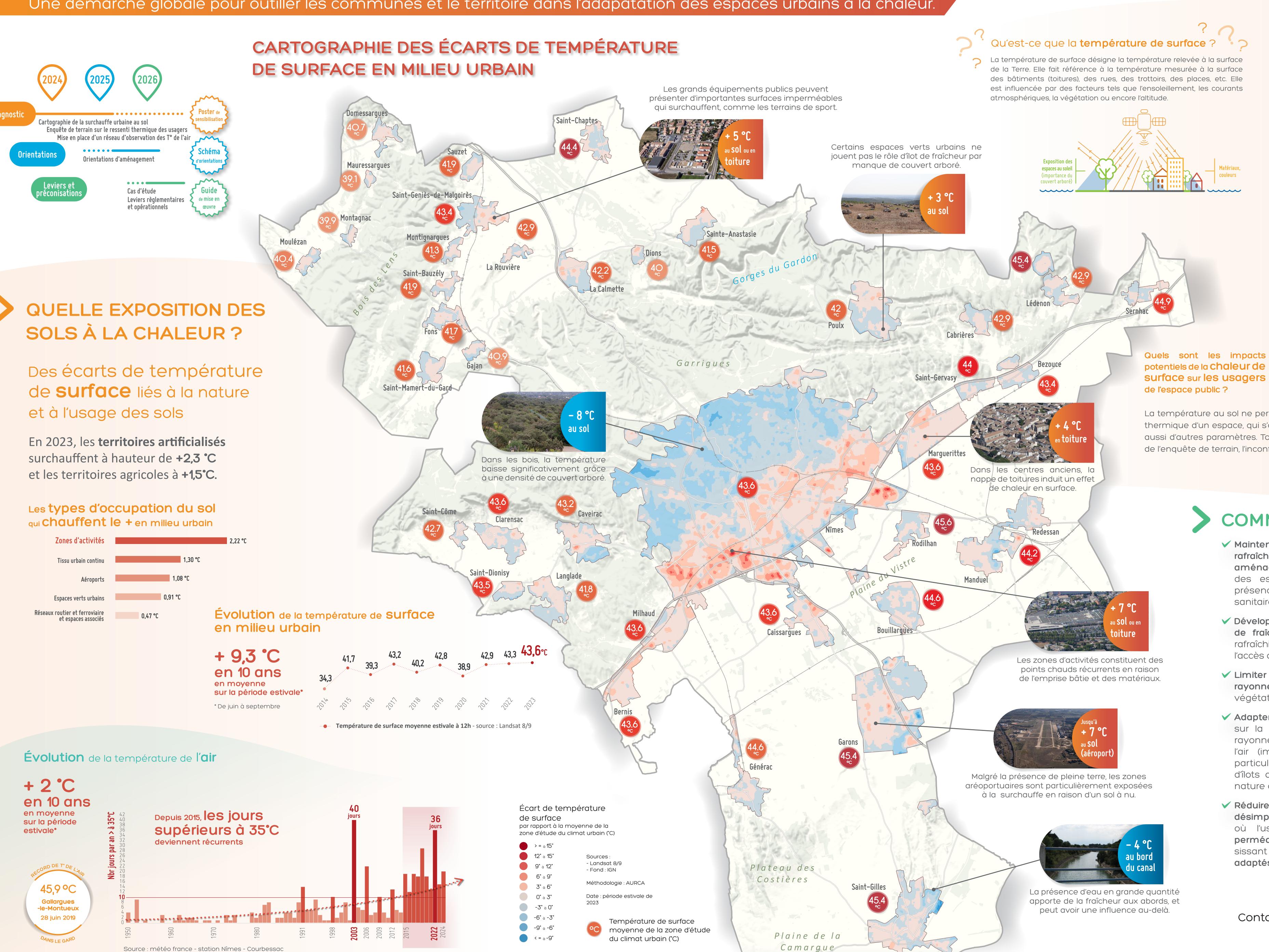
## LA SURCHAUFFE URBAINE

## sur le territoire de Nîmes Métropole





Une démarche globale pour outiller les communes et le territoire dans l'adapatation des espaces urbains à la chaleur.



## Méthode de cartographie

La température de surface est mesurée par des capteurs embarqués dans les satellites. A travers l'exploitation des images satellites Landsat, l'A'U a produit une cartographie des écarts de température dans les zones d'étude du climat urbain\*, afin d'étudier les variations de température entre les différents espaces de la ville. Cette cartographie correspond à une estimation de la chaleur moyenne diurne pendant la période estivale 2023.

\* La zone d'étude du climat urbain correspond aux principaux espaces urbains, artificialisés et végétalisés climat urbain. Les zones à caractère naturel ne sont pas

La température au sol ne permet pas, à elle seule, de mesurer le confort thermique d'un espace, qui s'appréhende à l'échelle du piéton et dépend aussi d'autres paramètres. Toutefois, dans tous les secteurs sondés lors de l'enquête de terrain, l'inconfort des espaces s'est confirmé.

## **COMMENT AGIR?**

- ✓ Maintenir et renforcer la capacité de rafraîchissement des espaces verts par un aménagement et un entretien adaptés (choix des essences, des strates de végétation, présence de points d'eau, suivi de l'état phytosanitaire, prise en compte du stress hydrique...).
- ✓ Développer la densité et la continuité des îlots de fraîcheur pour augmenter les effets de rafraîchissement de l'espace urbain et améliorer l'accès des espaces de fraîcheur à la population.
- ✓ Limiter l'exposition directe des surfaces aux rayonnements solaires (ombrage par la végétation ou le bâti).
- ✓ Adapter les espaces urbains en jouant sur la forme urbaine pour se protéger des rayonnements et favoriser la circulation de l'air (implantation, orientation, gabarit...), en particulier dans les secteurs où la création d'îlots de fraîcheur est rendue difficile par la nature des sols ou la typologie urbaine.
- ✓ Réduire l'exposition des sols à la chaleur en désimperméabilisant les sols existants où l'usage le permet, en limitant l'imperméabilisation nouvelle et en choisissant des matériaux de revêtement adaptés (aspect, perméabilité, couleur).

Contactez l' A

04 66 29 02 60